

L'ETF (Fondation européenne pour la formation) souhaite établir une liste de réserve de spécialistes de l'enseignement et de la formation professionnels (agent temporaire – groupe de fonction AD, grade 7)

Profil du poste

L'ETF souhaite établir une liste de réserve de spécialistes des systèmes **d'enseignement et de formation professionnels**. Les candidats retenus collaboreront directement avec les pays partenaires de l'ETF et contribueront au renforcement de l'expertise de l'ETF.

PRINCIPALES RESPONSABILITES

- Fournir des orientations stratégiques sur l'enseignement et la formation professionnels (EFP) aux pays partenaires de l'ETF et contribuer au développement de leurs capacités en la matière par:
 - l'orientation des décideurs politiques et des parties prenantes des pays partenaires dans l'identification des cadres d'action;
 - le renforcement des capacités des pays partenaires à mettre en œuvre et à contrôler les cadres d'actions en matière d'EFP relatifs à chaque pays;
- réaliser une analyse approfondie des politiques et des systèmes d'EFP des pays partenaires;
- soutenir les institutions de l'Union européenne dans le cadre du dialogue stratégique ainsi que le cycle de programmation de l'Union dans le domaine de l'EFP et du renforcement des compétences;
- créer des réseaux d'acteurs clés issus des pays partenaires de l'ETF, d'organisations internationales et des institutions de l'Union et assurer la liaison avec ceux-ci;
- contribuer au développement des compétences thématiques de l'ETF en rédigeant des documents de principe et des notes politiques, en participant à la conception d'initiatives innovantes et au développement de nouvelles méthodologies, en prenant part aux réseaux pertinents et en veillant à partager les connaissances au niveau externe et entre les équipes nationales de l'ETF.

Critères d'éligibilité

Pour être considéré comme éligible, le candidat doit satisfaire aux exigences suivantes à la date limite de dépôt des candidatures:

- 1 être ressortissant de l'un des États membres de l'Union européenne ou de l'un des pays et territoires partenaires de l'ETF¹;
 - 2 jouir de tous ses droits civiques en tant que citoyen;
 - 3 avoir rempli toutes les obligations requises par la loi concernant le service militaire;
 - 4 être physiquement apte à remplir les tâches liées au poste;
 - 5 posséder un niveau d'enseignement correspondant à un cycle complet d'études universitaires de quatre années au moins sanctionné par un diplôme, suivi d'**au moins six années d'expérience professionnelle pertinente**;
- ou**

¹ Les pays et territoires partenaires de l'ETF sont les suivants: Albanie, Algérie, Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Bosnie-Herzégovine, Égypte, ex-République yougoslave de Macédoine, Géorgie, Israël, Jordanie, Kazakhstan, Kosovo (cette désignation est sans préjudice des positions sur le statut et est conforme à la résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations unies ainsi qu'à l'avis de la CJ1 sur la déclaration d'indépendance du Kosovo), Kirghizistan, Liban, Libye, Maroc, Monténégro, Ouzbékistan, Palestine, République de Moldavie, Russie, Serbie, Syrie, Tadjikistan, Tunisie, Turkménistan, Turquie, Ukraine.

posséder un niveau d'enseignement correspondant à un cycle complet d'études universitaires de trois années au moins sanctionné par un diplôme, suivi d'**au moins sept années d'expérience professionnelle pertinente**;

- 6 posséder une connaissance approfondie² d'une des langues de l'Union européenne et une connaissance satisfaisante³ d'une autre langue de l'Union, dans la mesure nécessaire à l'exercice des fonctions.

En outre, vous devez être en mesure d'accomplir un mandat complet de trois ans avant d'atteindre l'âge de la retraite, fixé à 66 ans.

Critères de sélection

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Vous devez posséder une expérience professionnelle d'au moins six ans dans les systèmes d'EFP, conformément au profil du poste (voir ci-dessus).

En outre, vous devez posséder une expérience professionnelle dans au moins un des domaines suivants:

- 1 la gouvernance et le financement des systèmes d'EFP;
- 2 la participation du secteur privé à l'EFP, notamment à la formation par le travail;
- 3 les systèmes de certification;
- 4 l'élaboration de programmes d'études et les compétences clés;
- 5 l'enseignement et l'apprentissage.

PRINCIPALES COMPETENCES ET QUALIFICATIONS REQUISES

COMPETENCES TECHNIQUES

- Très bonnes capacités d'analyse des politiques et des systèmes d'EFP et du suivi des progrès réalisés;
- Très bonnes compétences dans la fourniture de conseils stratégiques et dans la contribution au dialogue stratégique, de préférence avec les pays partenaires;
- Connaissance approfondie des approches et des politiques pertinentes en matière de compétences et d'EFP de l'Union européenne;
- Bonne connaissance des politiques et des programmes de l'Union européenne en matière de relations extérieures dans les régions des pays partenaires de l'ETF;
- Très bonnes compétences en gestion de projets;
- Compétences approfondies⁴ en écriture, lecture, expression et compréhension orale en anglais.

COMPETENCES FONDAMENTALES

- Très bonnes capacités d'analyse;
- Très bonnes compétences organisationnelles;
- Très bonne aptitude au travail d'équipe;
- Très bonnes compétences de communication et de négociation;
- Très bonnes compétences en matière d'esprit de service.

ATOUTS

- Connaissance satisfaisante⁵ du français et/ou de l'arabe et/ou du russe;

² Équivalent au niveau C1 dans tous les domaines, tel que défini dans le [cadre européen commun de référence pour les langues](#).

³ Équivalent au niveau B2 dans tous les domaines, tel que défini dans le [cadre européen commun de référence pour les langues](#).

⁴ Équivalent au niveau C1 dans tous les domaines, tel que défini dans le [cadre européen commun de référence pour les langues](#).

⁵ Équivalent au niveau B2 dans tous les domaines, tel que défini dans le [cadre européen commun de référence pour les langues](#).

- Connaissance des pays partenaires de l'ETF et/ou d'autres pays en transition et en développement, et/ou expérience professionnelle au sein de ceux-ci.

Procédure de sélection

Il est à noter que les travaux et délibérations du comité d'évaluation et de sélection sont strictement confidentiels et qu'aucun contact avec les membres dudit comité n'est autorisé. Les candidats ne doivent pas perdre de vue que le fait de contacter les membres du comité d'évaluation et de sélection constitue un motif d'exclusion de la procédure de sélection.

La procédure de sélection se déroulera en trois phases:

1. – Présélection des candidatures

1.1. ÉLIGIBILITE

Le respect des **critères d'éligibilité et des exigences formelles** sera évalué sur la base du formulaire et du contenu des documents demandés (voir le paragraphe «Exigences formelles» à la section «Présentation des candidatures»).

1.2. SELECTION POUR UN ENTRETIEN

Sur la base du CV et du formulaire «Selection criteria form» fournis, le comité d'évaluation et de sélection évaluera les candidatures au regard de l'expérience professionnelle ainsi que des atouts déclarés et du niveau d'anglais requis (voir note de bas de page n° 4). Les meilleurs candidats seront convoqués⁶ à la deuxième phase de la procédure de sélection.

2. – Entretiens et tests

Le comité d'évaluation et de sélection évaluera l'expérience professionnelle, les compétences et les qualifications des candidats, requises pour le poste d'agent temporaire de l'Union européenne (voir la section sur les critères de sélection) ainsi que les atouts déclarés par le biais d'un entretien et d'une ou plusieurs épreuves écrites. Ces épreuves comprendront au moins une partie anonyme.

Cette phase devrait se dérouler en février 2018 et se tiendra essentiellement en anglais.

À l'issue de cette phase, le comité d'évaluation et de sélection présentera une liste des candidats considérés comme correspondant le mieux⁷ aux critères de sélection, sur laquelle le directeur de l'ETF basera sa décision.

3. – Établissement d'une liste de réserve et offre(s) d'emploi éventuelle(s)

Le directeur établira une liste de réserve des meilleurs candidats. Cette liste sera valable pour une durée maximale de 12 mois à compter de sa date d'établissement et sa durée de validité peut être modifiée sur décision du directeur. L'inscription sur la liste ne constitue pas une garantie de recrutement à un poste.

Lorsqu'un poste de ce type devient vacant ou doit être occupé, le directeur peut proposer un emploi au candidat de la liste dont le profil correspond le mieux aux besoins de l'ETF à ce moment.

Conditions contractuelles

Le contrat de travail qui peut être proposé aux candidats retenus est un contrat de trois ans en tant qu'agent temporaire, groupe de fonctions AD, grade 7, avec une période d'essai de neuf mois.

Les contrats d'agent temporaire sont conformes à l'article 2, point f), du régime applicable aux autres agents (RAA) de l'Union européenne.

Dans ce type de contrat, le salarié est lié par le RAA, ainsi que par les modalités d'application pertinentes.

L'ETF sera liée par le contrat de travail proposé uniquement dans le cas où, avant la signature du contrat, le candidat retenu:

- a fourni des originaux ou des copies certifiées de tous les documents pertinents prouvant son éligibilité, y compris un extrait de casier judiciaire vierge;
- a subi un examen médical obligatoire qui établit qu'il possède l'aptitude physique requise pour l'exercice des fonctions envisagées;

⁶ Idéalement, quatre candidats par domaine d'expérience professionnelle.

⁷ Ayant obtenu au moins 70 % de la note totale (entretien et épreuve écrite).

- a informé l'ETF de tout conflit d'intérêts réel ou potentiel et a été considéré comme n'ayant aucun intérêt personnel de nature à porter atteinte à son indépendance ni d'autre conflit d'intérêts.

SALAIRE ET AVANTAGES

- Le salaire est fondé sur le barème des traitements de l'Union européenne. La rémunération est soumise à l'impôt de l'Union et autres retenues prévues par le statut des fonctionnaires et le RAA de l'Union européenne. La rémunération est toutefois exonérée de tout impôt national sur le salaire;
- diverses allocations, notamment des allocations familiales et une indemnité de dépaysement (4 % ou 16 % du salaire de base) peuvent être accordées, le cas échéant.

Dépôt des candidatures

Les candidats sont invités à présenter leur candidature par l'intermédiaire du site web de l'ETF, sous la section «[Work with us – Procurement and Careers](#)».

La **date limite** de dépôt des candidatures est le **15 décembre 2017 à 23 h 59 (heure d'Europe centrale)**.

Il est vivement recommandé aux candidats de ne pas attendre le dernier jour pour déposer leur candidature car le trafic internet dense ou un problème de connexion à l'internet pourraient entraver le dépôt des candidatures. L'ETF ne peut être tenue responsable de tout retard lié à ces difficultés.

EXIGENCES FORMELLES:

Tous les documents suivants doivent être fournis au plus tard **à la date limite de dépôt des candidatures**, de préférence en anglais:

- une **lettre de motivation** dactylographiée n'excédant pas une page et expliquant pourquoi le candidat est intéressé par ce poste;
- un **curriculum vitae** utilisant le [format de CV Europass](#), disponible sur le site web de l'ETF (**aucun autre format ne sera accepté**);
- le formulaire dûment complété «**Selection criteria form**», disponible sur le site web de l'ETF dans lequel les candidats doivent démontrer qu'ils satisfont aux critères de sélection.

Veillez noter que seules seront acceptées les candidatures déposées en ligne sur le site web de l'ETF au [format de CV Europass](#) qui comprennent toutes les informations et/ou documents énumérés sous la rubrique «Exigences formelles» ci-dessus.

Si l'un des documents énumérés ci-dessous fait défaut ou si les critères d'éligibilité ne sont pas remplis, la candidature sera écartée.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES:

En raison du grand nombre de candidatures, seuls les candidats convoqués à un entretien seront contactés.

Les documents de candidature fournis au cours de la procédure de sélection ne seront pas renvoyés aux candidats, mais seront conservés à l'ETF aussi longtemps que la procédure l'exige et seront ensuite détruits.

La législation de l'Union sur la protection des données à caractère personnel et la confidentialité des informations s'appliquera à toutes les données à caractère personnel collectées aux fins de ce processus de sélection.

Pour plus d'informations: [Privacy statement for job applicants](#).

Les candidats qui estiment que leurs intérêts ont été lésés par toute décision relative à la procédure de sélection peuvent déposer une plainte en suivant les instructions disponibles sur le site web de l'ETF dans la section [Appeals](#).